



Mme LOUBINOUX Marie
19, rue du Prieuré

16560 AUSSAC-VADALLE

Aussac-Vadalle, le 16 novembre 2023

Madame,

J'ai reçu une demande de renseignements d'urbanisme de votre notaire concernant les parcelles B-0577, B-0578, B-1159 et ZP-0195.

Généralement ce type de demande est fait dans le cadre d'une cession et je voudrais porter à votre connaissance les éléments suivants :

Les parcelles B-0577 et B-0578, sauf erreur de ma part, intègrent votre dispositif d'assainissement autonome et je suis très étonné que vous envisagiez de les céder.

Concernant la parcelle B-1159, cette dernière a été créée à la demande de Monsieur Lacomme lorsque, lors de son acquisition de l'ensemble des biens de Ravaud, il a demandé à la commune de ne pas appliquer son droit de préemption pour la réalisation d'un parking communal mais a souhaité faire un détachement de parcelle pour céder le minimum de surface nécessaire à cette réalisation.

Il en résulte que le parking communal, implanté sur la parcelle B-1158, est en surélévation de votre parcelle B-1159 et que la partie évacuation du pluvial, venant de la rue du Prieuré, n'a pas pu être traitée dans ce cadre là.

Dans ce contexte je vous informe que la commune souhaite, si vous en êtes disposés, acquérir la parcelle B-1159 afin de pouvoir consolider le parking et de traiter le pluvial. Les modalités pratiques de cette éventuelle transaction seront à établir d'un commun accord.

Je vous précise que nous n'avons pas de droit de préemption sur cette parcelle et que cette vente à la commune n'a aucun caractère obligatoire.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma demande et vous pouvez me contacter au 06 49 30 62 17 afin de compléter éventuellement votre information.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Gérard LIOT
Cordialement



Mairie 61 Rue de la République 16560 Aussac-Vadalle
Tél : 05 45 20 61 60 Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr
Internet : www.aussac-vadalle.fr